

de la volonté du pape. Une récente circulaire de la Consistoriale, du 17 octobre 1913, nous le fait toucher du doigt.

On sait que le Souverain-Pontife a voulu mettre la main à la réorganisation des séminaires d'Italie. Il les a concentrés en certaines régions pour que les séminaristes aient une direction plus sûre, soient soutenus par l'émulation d'un plus grand nombre de leurs collègues, mais aussi pour en surveiller plus efficacement l'instruction. Il avait fait d'abord procéder à la visite de tous les diocèses d'Italie. Les visiteurs, en général des religieux de doctrine, avaient constaté dans quelques administrations diocésaines des déficiences, qui vont amener la démission plus ou moins forcée d'une dizaine d'évêques. Les visiteurs avaient en plus la mission de contrôler l'enseignement dans les grands et petits séminaires, et de se rendre compte des livres de texte qui y étaient employés. Ils constatèrent la présence d'un certain nombre de livres qu'il fallait élaguer. Les ouvrages employés dans les classes de grammaire et d'humanités (*gimnasiali e liceali*) étaient en général les manuels en usage dans les écoles du gouvernement; et on comprend facilement que ces livres, faits pour les classes italiennes, avaient en vue, le plus souvent, de glorifier la révolution qui a conduit à la prise des États Pontificaux en 1860, puis à celle de Rome en 1870. Les demi-dieux sont partis avec les dieux de l'Olympe, mais, pour n'en citer qu'un, il semble bien que celui que les Italiens appellent le *héros des deux mondes*, Garibaldi, ait pris dans les manuels d'histoire d'Italie la place des demi-dieux disparus.

La circulaire du 17 octobre 1913 commence par prohiber ces anthologies littéraires et poétiques et ces manuels d'histoire civile qui offensent la pureté de la foi et aussi la profonde vénération que tous les fidèles doivent à l'Église et à son chef, le Souverain-Pontife. Elle est encore plus sévère pour les livres